

RESUME DU

RAPPORT NATIONAL SUR L'EMPLOI

DE L'INSTITUT ARABE DES CHEFS D'ENTREPRISES

Le rapport de l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises (IACE), publié en juillet 2016, aborde la question de l'emploi, aussi bien du côté de la demande que de l'offre, sur la base de deux enquêtes, l'une auprès de quelques 400 entreprises, employant six personnes et plus, l'autre auprès de 12 000 diplômés ayant terminé leurs études durant la période 2010-2015. Il comporte, en conséquence, des données et des analyses intéressantes pour comprendre la problématique de l'emploi et mieux cadrer les programmes et les politiques y afférents.

Analyse de la demande du marché du travail en Tunisie

Il se dégage des développements consacrés à l'analyse de la demande les appréciations suivantes :

(1) - Les profils, particulièrement, recherchés par les entreprises tunisiennes sont surtout la compétence en informatique, la capacité du travail en équipe, l'aptitude d'intégration dans la stratégie de l'entreprise et la maîtrise des langues.

(2) - Les entreprises trouvent des difficultés à recruter les profils recherchés. Les périodes d'attente pour combler les postes vacants peuvent s'étaler entre 36 mois pour l'industrie du cuir et de la chaussure à quelques semaines pour le commerce de détail.

(3) - Les postes vacants au niveau du secteur privé, susceptibles de faire l'objet d'un recrutement dans l'immédiat s'élèvent à près de 145 000. Plus des deux tiers de ces postes sont concentrés dans trois grands secteurs, en l'occurrence le commerce et les services (près de 35 000 postes vacants), les activités spécialisées, scientifiques et techniques¹(près de 23 000 postes vacants) et l'industrie du textile et de l'habillement (17 000 postes vacants).

(4) - Les besoins immédiats de recrutement concernent essentiellement la main d'œuvre, qualifiées ou peu qualifiées, opérant dans les activités classiques, que les universités sont, à l'exception des ISET, incapables de fournir. Plus précisément, sur un total de 145 000 postes disponibles, un cinquième environ, soit quelques 30 000, intéresse les diplômés du supérieur et un sixième concerne une main d'œuvre non qualifiée ; les autres, soit 92 000 postes, se rapportent à une main d'œuvre qualifiée difficilement disponible pour beaucoup d'entre elle.

¹ Elles concernent notamment la fabrication de produits informatiques, électroniques, électriques, technologie de l'information et de la communication,

L'offre du marché du travail

L'analyse de l'offre des diplômés du supérieur révèle, par ailleurs, les données suivantes :

(1) - le nombre de diplômés délivrés en Tunisie a baissé d'environ 25 000 entre 2010 et 2014, en se ramenant de 86 035 à 61 296. Les disciplines qui ont délivré plus de 15 mille diplômes sont les sciences sociales, commerce et droit (15 200 en 2014) et les sciences (15 913) ; alors que le nombre de nouveaux ingénieurs et d'architectes n'est que de 5473.

(2) - le stocks des demandeurs d'emploi auprès de l'Agence Nationale de l'Emploi et du Travail Indépendant (ANETI) a atteint près de 94 000 au 31 décembre 2015, soit 40 pourcent environ du total des chômeurs recensés par l'INS pour cette catégorie. Les deux tiers des inscrits au niveau de l'ANETI sont des femmes. Un peu plus de la moitié sont âgés de 20 à 30 ans, parmi lesquels 78 pourcent sont des licenciés et/ ou des maitrisards.

(3) - Le délai moyen d'attente pour une première insertion sur le marché du travail est de 30.4 mois. Les bons éléments, qui représentent 4.5 pourcent des inscrits à l'ANETI, trouvent leur premier emploi au bout de sept mois. Près de 42 pourcent des inscrits sont insérés dans le marché du travail entre 12 et 29 mois et 45 pourcent entre 30 et 47 mois.

(4) - La licence fondamentale est supérieure à la licence appliquée du fait notamment de la qualité de l'input alors que les ISET ont un avantage comparatif par rapport aux autres établissements ; car la majorité d'entre eux offrent des formations co-construites.

Conclusion

Le rapport national de l'emploi présenté par l'IACE mérite d'être lu attentivement et diffusé largement. Il démontre, chiffres à l'appui, le disfonctionnement du système d'éducation et de formation, avec une université, faute de moyens, faiblement réactive, et des institutions de formation à portée réduite, répondant partiellement aux besoins des entreprises. Il révèle aussi un tissu économique, largement dominé par des activités ne requérant pas des taux d'encadrement élevés, et n'offrant pas, structurellement, des débouchés suffisants aux diplômés du supérieur.

Les données sur les périodes d'attente relevées pour combler les postes vacants des entreprises (pouvant atteindre 36 mois), et sur les délais d'attente des diplômés pour leur première insertion dans le marché du travail (de l'ordre de 30.4 mois), reflètent la problématique de l'emploi et du développement en Tunisie. Elles donnent des indications sur les démarches concrètes à emprunter pour améliorer le fonctionnement du marché du travail.

Au-delà des grandes réformes qui s'imposent pour réduire les rigidités et corriger, en profondeur, les dysfonctionnements aussi bien des institutions que des infrastructures, deux pistes méritent d'être rapidement explorées.

La première piste se situe au niveau des entreprises. Celle-ci sont appelées à mieux exploiter les différents instruments de la politique active de l'emploi (contrat formation-emploi, accord-cadre avec les institutions d'enseignement et de formation notamment) à l'effet de réduire les délais de recrutement et accélérer la réalisation des stratégies d'investissement et de positionnement sur les marchés. La satisfaction des besoins en recrutement immédiat, tels que évalués par l'IACE, réduirait le taux de chômage de quelques 3.5 points et augmenterait le PIB de plus de 5 points. L'enjeu est de taille.

La seconde piste concerne les institutions d'enseignement et de formation qui, moyennant une plus grande responsabilisation au niveau de leur gouvernance, pourraient mieux exploiter les possibilités existantes et être plus ouvertes sur l'environnement, plus réactives, dans le cadre notamment de l'adaptation des programmes d'enseignement et de formation aux besoins des entreprises, et finalement satisfaire, plus rapidement, les besoins de recrutement des entreprises.

Forum IBN KHALDOUN 01 juillet 2017

Etude de l'IACE à télécharger

<http://www.iace.tn/wp-content/uploads/2017/01/Rapport-sur-lemploi-Partie-I.pdf>